

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présents : 9

Votants : 9

Date de convocation : 28/05/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LE TIERCENT se sont réunis à la salle communale de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : HUBERT Christian, BOUCQUE Nathalie, COIRRE Jean-Pierre, STALMARSKI Laurence, HUARD Christophe, HURAUULT Gérard, ETIENNE Magali, LOISEAU Hervé, LUETTE Héléna.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : ETIENNE Magali.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

**23/2026/CM - ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION
SENATORIALE**

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 5 juin 2026 à 20 heures 30 minutes

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : COIRRE Jean-Pierre, HURAUULT Gérard, ETIENNE Magali et LUETTE Héléna

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées : HUBERT Christian pour le poste de délégué et pour les 3 postes de suppléant : COIRRE Jean-Pierre, STALMARSKI Laurence et HUARD Christophe

M le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 1 délégué et 3 suppléants.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

MAIRIE

35460 LE TIERCENT

Tél : 02-99-95-01-13

Email : mairie.letiercent@wanadoo.fr

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de FOUGERES-VITRE
Canton de VAL COUESNON
Commune de LE TIERCENT

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213503360-20260605-232026CM-DE

c) Élection du délégué

A obtenu :

- M. HUBERT Christian 9 voix

M. HUBERT Christian ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

NB : la même démarche est conduite pour l'élection des suppléants.

- M. COIRRE Jean-Pierre 9 voix

- Mme STALMARSKI Laurence 9 voix

- M HUARD Christophe 9 voix

M. COIRRE Jean-Pierre ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme. STALMARSKI Laurence ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

M. HUARD Christophe ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Monsieur Christian HUBERT

Certifiée exécutoire le (date de réception par la Préfecture)
Transmise à la Préfecture le 5 juin 2026

